



Le domaine Sciences humaines et sociales : une des nouveautés du Plan d'études romand

Sans faire de science-fiction, on pourrait imaginer un titre de presse à la rentrée 2020 : « Cet automne tous les élèves romands de 11^e année travailleront avec de nouveaux manuels de Géographie et d'Histoire, comme c'est déjà le cas dans les autres degrés de la scolarité obligatoire. » Derrière ce titre laconique que côtoient une photo des derniers festivaliers d'août, le programme de rentrée du Conseil national et une infographie des nuitées touristiques estivales se cache un événement exceptionnel... Décodage !

1. « tous les élèves romands »... L'enseignement étant prérogative cantonale, il est bon de se rappeler que jusqu'à récemment, sept plans d'études et autant de manuels scolaires d'Histoire et de Géographie différents coexistaient dans les classes romandes. L'édition de moyens romands est une conséquence d'un pari audacieux : le Plan d'études romand (2010). Ou comment les petites décisions courageuses entraînent parfois de grands changements ! Décidés à élaborer un plan d'études commun, Berne, Jura et Neuchâtel engagent des travaux dès 2005 et sont bientôt rejoints par Fribourg, puis Valais, Genève et Vaud, dans une construction territoriale digne de la saga confédérale. A l'acronyme BEJUNE s'ajoutent à chaque étape quelques lettres pour finalement aboutir à BEJUNEFRIVALGEVAUD, rebaptisé [Plan d'études romand](#) (PER) et placé sous la responsabilité de la CIIP. Au bout du compte, lorsque le concordat HarmoS entre en vigueur en 2009, la Suisse romande est en passe de finaliser son **plan d'études commun**, qui sera adopté en 2010 et progressivement introduit dès 2011.
2. « comme c'est déjà le cas dans les autres degrés »... Peut-être est-il aussi utile de rappeler qu'avant le PER régnaient, selon les cantons, des césures plus ou moins marquées entre l'école enfantine (non obligatoire), le primaire et le secondaire I. Le PER est le premier plan d'études avec une vision verticale assumée et assurée : la formation s'organise autour d'axes d'objectifs traversant toute la scolarité obligatoire et qui sont **coordonnés de la 1^{re} à la 11^e années**. Si bien que toutes les activités d'apprentissage proposées en Géographie, en Histoire et en Citoyenneté s'inscrivent dans la même perspective.
3. « nouveaux manuels »... Les moyens d'enseignement ont été conçus pour répondre aux **attentes et modes de communication actuels**. Pour les cycles 2 et 3, ils se déclinent en *Livre de l'élève*, *Fichier d'activités*, *Guide de l'enseignant*, ainsi que de nombreux compléments numériques en ligne ; par ailleurs, l'enseignant dispose d'un bureau virtuel lui permettant d'accéder simultanément à tous ces contenus en quelques clics.

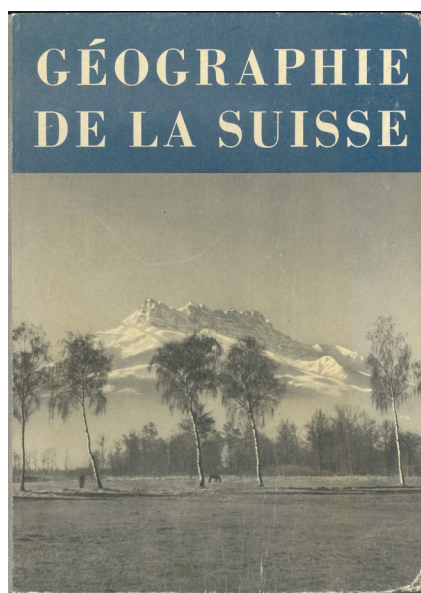
Mais au fond, qu'est-ce qui change ?

Avec le PER et les moyens romands, la façon de penser l'enseignement de la Géographie, de l'Histoire et de la citoyenneté se trouve passablement réactualisée.

Avant les années septante, les manuels avaient une **dimension patrimoniale** assez marquée. La Géographie faisait l'inventaire des districts, des cantons, des pays avec leurs particularités naturelles, culturelles et économiques. Les pièces du puzzle cantonal, fédéral ou continental se mettaient en place au fil des semaines, donnant l'impression que ces découpages territoriaux immuables et complémentaires formaient un tout harmonieux. L'Histoire se déclinait pareillement, semblant montrer comment les événements s'étaient ajustés les uns aux autres pour aboutir à ce qui devait advenir depuis toute éternité : le canton, le pays. Le manuel présentait l'ensemble de ce que l'élève devait mémoriser ; son contenu était lu et commenté, des questions en fin de chaque chapitre orientaient la révision sur les caractéristiques ou événements à retenir.



Couverture de l'ouvrage Grandjean, H., & Jeanrenaud, H. (1958). Histoire de la Suisse. Lausanne : Payot



Rebeaud, P., Dubois, P. (1953). Géographie de la Suisse.
Lausanne : Payot

Dans les années 1970, les travaux CIRCE¹, initiés notamment à la demande de la Société pédagogique romande (l'actuel Syndicat des enseignants romands) renversent la logique d'apprentissage. Les travaux de psychopédagogie nourrissent la réflexion et on met désormais en avant la découverte de son environnement proche, l'enquête, **la démarche de recherche**. Par analogie à ce qui

se passe en France – découpage en tiers-temps pédagogiques : français, math, éveil (toutes les autres disciplines, travaillées dans une perspective d'ouverture et de contribution au développement de l'enfant) – on abandonne dans les écoles primaires romandes les appellations disciplinaires (Géographie, Histoire, et même sciences) pour fonder ce que l'on a appelé « la connaissance de l'environnement ». Orienté sur la découverte, cet enseignement s'étend aux premiers degrés de la scolarité. Au secondaire se maintient une répartition disciplinaire. Dès 2000, au fil des travaux préparatoires qui aboutiront finalement au PER, on assiste à une réaffirmation des disciplines, mais dans une épistémologie refondée. On conserve cependant les démarches d'enquête chères à CIRCE, mais désormais cadrées par les questions historiques et les questions géographiques.

Une contribution essentielle à la formation

Comme aime à le souligner François Audigier s'en référant à Kant², faire un plan d'études, c'est orienter la formation des élèves des 20-30 prochaines années, lesquels seront actifs dans la société dans 50-60 ans... Dans le monde d'aujourd'hui, où bien des repères se sont lézardés et se recomposent de façon polymorphe et diffuse, que faut-il enseigner ? Le PER a posé *cinq domaines* et autant de *finalités prioritaires* : les langues (échanger, se parler, se comprendre dans plusieurs langues) ;

1 Commission intercantonale romande de coordination de l'enseignement.

2 « Un principe pédagogique que devraient surtout avoir devant les yeux les hommes qui font les plans d'éducation, c'est qu'on ne doit pas élever les enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après un état meilleur possible dans l'avenir, c'est à dire d'après l'idée de l'humanité et de son entière destination. » Emmanuel Kant, *Traité de pédagogie* (Kant, I. (1803). *Über Pädagogik*. Königsberg : Friedrich Nicolovius).

les Mathématiques et Sciences de la nature (raisonner et modéliser les phénomènes de façon qualitative ou numérique) ; les Arts (s'éveiller à l'esthétique, à la culture, à la création) ; Corps et mouvement (être bien dans son corps et en prendre soin) et Sciences humaines et sociales (SHS) (comprendre les enjeux de société, les valeurs qui les sous-tendent, et pouvoir y agir et s'y insérer).

Le PER insiste également sur l'idée que l'élève développe des *Capacités transversales* dans toutes les disciplines (stratégies d'apprentissage, collaboration, etc.) et que le travail soit orienté par des enjeux jugés majeurs pour son avenir (*Formation générale*) : la maîtrise de l'information et de la communication, l'insertion dans un fonctionnement démocratique, l'ancrage dans un développement durable, la préservation de sa santé, la définition progressive de son avenir personnel.

La Géographie, l'Histoire, la Citoyenneté, de même que la spécificité cantonale « éthique et cultures religieuses » **sont donc au service d'une meilleure compréhension de la Société**, des sociétés. Le projet est vaste, et seuls quelques aspects sociaux vont pouvoir être explorés. Par contre, les disciplines prennent dans ce contexte une autre coloration.

Parmi la pluralité des orientations possibles, c'est une géographie qui questionne *l'Homme* et ses relations à *l'espace* qui est choisie. Pour être plus concret, on va par exemple regarder où se localisent les écoles, les espaces de loisir, les surfaces commerciales, en se demandant aussi pourquoi les hommes les ont placés là et pas ailleurs. De fait, on commence à décoder *l'organisation de l'espace*, le fait que les surfaces commerciales sont souvent en périphérie des villes et proches des sorties d'autoroute ou des carrefours importants. Enfin, pour comprendre cette organisation, on se questionne sur les hommes et leur manière de vivre ; on les considère comme des acteurs, c'est-à-dire des personnes ou groupes qui ont des intentions et qui agissent. Pour l'exemple choisi, on voit qu'aujourd'hui les *consommateurs* se déplacent souvent en voiture, ils sont pressés et veulent avoir tous les services rassemblés au même endroit. Il n'en a pas toujours été ainsi... et c'est là que le questionnement du géographe croise celui de l'historien ! Ce développement a permis de mettre en exergue ce que l'on pourrait nommer le « regard géographique » et ses questions clés (en italique ci-dessus).

Il en va de même pour l'histoire, non pas considérée comme un récit figé et définitif, mais comme une entreprise rationnelle sans cesse renouvelée – tant qu'il y aura des historiens – cherchant à questionner, investiguer et interpréter le fonctionnement des sociétés et des hommes dans le passé. L'enquête historique cherche à identifier des évolutions, *identifier ce qui change et ce qui reste stable*. L'exercice est délicat ! Pour *s'écarter des idées préconçues* que l'on projette souvent sur le passé, il s'agit de *se baser sur des traces et de rester prudent* notamment par rapport à la mémoire (voir à ce titre la contribution de François Walter ci-après). On voit de quelle manière le « regard historique » adopté par le PER contribue à mieux comprendre les sociétés, leur évolution, mais aussi leur rapport complexe au passé.



En fin de compte, le défi du PER en SHS pourrait se résumer ainsi : apprendre aux élèves à...

- ...poser les regards historiques et géographiques sur « le monde » actuel et passé ;
- ...utiliser cartes, images, documentaires, témoignages, graphiques, tableaux, textes de tout genre dans des démarches d'enquête historiques et géographiques ;
- ...se construire des repères sur le monde, sur les sociétés passées et présentes.

Ces trois catégories d'objectifs sont très bien déclinées dans le document complétant les manuels, appelé ODR : *Outils, démarches et références*.

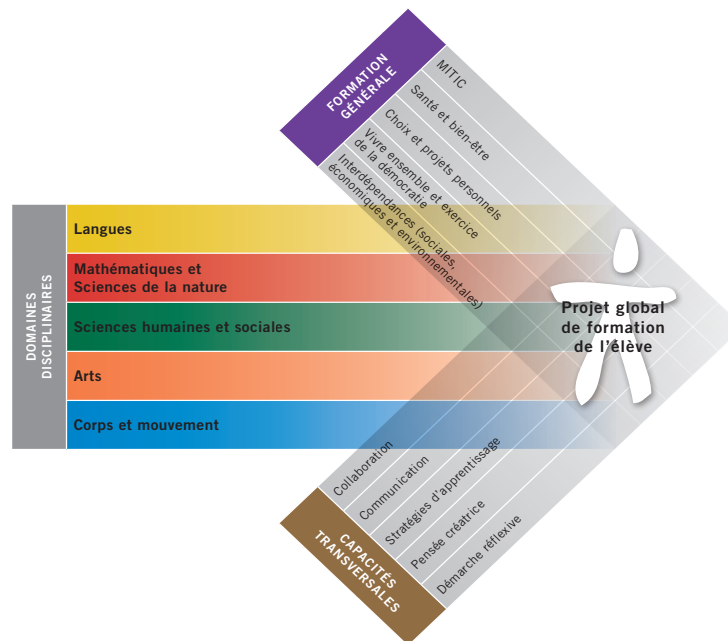
Les articles de Philippe Jenni (pp. 12-15) et de Nadine Fink (pp. 9-11) montrent chacun à leur manière comment ce défi se concrétise dans les moyens d'enseignement, tout au long de la scolarité. Enfin, rappelons que ce triple défi recoupe les finalités classiquement attribuées à la Géographie et à l'Histoire :

- finalités intellectuelles : apprendre à réfléchir et raisonner ;
- finalités patrimoniales ou civiques : se sentir appartenir à une société donnée, s'y insérer ;
- finalité pratique : maîtriser des notions et savoir-faire utiles au quotidien.

La Citoyenneté a peu été abordée ci-dessus et il est nécessaire d'en parler à ce stade. Il n'a pas été jugé utile de décliner un moyen d'enseignement spécialement consacré à la Citoyenneté. Par contre, en questionnant les hommes, leur manière de vivre, leurs intentions, leurs actions actuelles et passées, les activités de Géographie et d'Histoire intègrent la dimension citoyenne.

Mission accomplie ? Pas tout à fait !

Le projet tel que présenté apparaît cohérent, issu de choix raisonnés et en phase avec les enjeux actuels et à venir, même s'il est évidemment contestable, comme toute construction humaine. Mission accomplie pourrait-on dire, du moins à l'échelle de la CIIP. Car au niveau des établissements, personne ne va croire que la partition des moyens d'enseignement se joue telle quelle dans les classes. Être enseignant et se retrouver en début d'année avec un nouveau moyen d'enseignement à découvrir et simultanément l'introduire en classe est loin d'être facile.



Plan d'études romand : projet global de la formation de l'élève (www.plandetudes.ch/per)

Comme on le sait (transposition didactique interne), chacun est condamné à très rapidement faire ses choix parmi les activités proposées, et donc à les interpréter selon ses conceptions, pour ensuite leur donner du sens aux yeux de ses élèves et les leur faire vivre.

Les efforts consentis par les départements cantonaux pour l'élaboration de ces moyens romands en SHS ont été importants et le résultat est à la hauteur des attentes... Mais cela ne représente qu'une partie du chemin à parcourir. Le reste va se jouer dans les forces allouées à l'accompagnement des enseignants, au soutien-conseil, à la formation continue,

à l'explicitation des enjeux dans le concret de la classe, aux compléments cantonaux apportés quant au patrimoine et aux spécificités locales. Une part importante se jouera aussi dans la façon d'expliquer ce projet aux parents, de dire aux élèves ce qui est à apprendre, et de montrer comment on peut évaluer des compétences autant que des connaissances ou savoir-faire pratiques. La formation initiale des enseignants est aussi déterminante, comme d'ailleurs l'attribution, par les directions, des cours SHS cycle 3 à des personnes formées en Géographie et/ou en Histoire.

👉 Pour en savoir plus :

Les moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales sont présentés sur www.ciip.ch.